

Intionner tout notre système et notre politique, — je dis que nous pouvions bien hésiter avant de changer ce qui, après tout, a été la politique suivie par tous les gouvernements depuis vingt-cinq ans. Dans tous les cas, quels que soient les arguments que l'on ait pu employer, il reste constant que le tarif canadien est un tarif fiscal. Si l'on nous demande d'établir un tarif absolument prohibitif, je dois répéter que, même si je me suis trompé, le temps choisi pour les changements projetés est, en tout cas, inopportun. Comme on le sait, de violentes perturbations dans le commerce et dans les valeurs ont eu pour effet de rendre presque impossible pour tout homme, quel que expérimenté qu'il soit en matières commerciales, de calculer avec précision les conséquences d'une modification radicale dans le tarif. Nous ne sommes pas dans un état d'affaires normal. Nous avons des obligations énormes. Pour leur faire face nous aurons à mettre toutes nos ressources à contribution. Nous avons même des engagements qu'il ne nous sera aucunement possible de remplir. Si jamais ceux qui exigeaient des modifications radicales ont cru devoir démontrer clairement la nécessité et la praticabilité de la chose, c'est bien aujourd'hui que cette obligation s'impose à ceux qui demandent l'établissement du tarif prohibitif absolu. Qu'ils songent un moment à ce qu'ils demandent au gouvernement. Ils nous demandent d'imposer les dix-neuf vingtièmes de la population pour l'avantage du vingtième. Je sais bien qu'il y a beaucoup de malentendus et de méprises sur ce point. Je sais aussi que plusieurs, se contentant de jeter un simple coup d'œil sur les statistiques ordinaires données par les rapports du recensement, croient que les intérêts manufacturiers représentent une proportion trois ou quatre fois plus considérable que celle que je viens de mentionner. Mais s'ils veulent bien prendre la peine d'examiner attentivement ces statistiques, ils verront que sur les 200,000 personnes, ou à peu près, qui s'y trouvent consignées comme engagées dans l'industrie, probablement 75 pour cent doivent être considérées comme engagées au mouvement protectionniste et qu'il n'y a précisément, comme je l'ai déjà dit, qu'un vingtième de la population dont